



Néocolonialisme en action: Mayotte ou le parjure de la France

Par [Chems Eddine Chitour](#)

Mondialisation.ca, 30 décembre 2024

C'est une population qui est homogène, Était-il raisonnable d'imaginer qu'une partie de l'archipel devienne indépendante et qu'une île, conserve un statut différent ? Je crois qu'il faut accepter les réalités contemporaines. Les Comores sont une unité, ont toujours été une unité. (...) Nous n'avons pas, à l'occasion de l'indépendance d'un territoire, à proposer de briser l'unité de ce qui a toujours été l'unique archipel des Comores»

Président Giscard d'Estaing en 1974.

*

Un cyclone d'une violence rare a touché Mayotte le 14 décembre 2024. Selon un bilan (très) provisoire établi par les autorités françaises le 18 décembre, Chido a fait 31 morts et plus de 1000 blessés. Les bidonvilles de l'île, constitués de maisons en tôle, ont été rasés dans leur totalité, et de nombreux bâtiments en dur (privés ou publics) ont vu leur toit arraché par les vents. Pendant plusieurs jours, les gens ont été privés d'eau et d'électricité, cinquante ans quasiment jour pour jour après un vote qui a abouti à la dislocation de l'archipel. Nous allons tenter d'expliquer le manquement à la parole donnée de la France coloniale pour expliquer le drame actuel de Mayotte.

Pourquoi Mayotte est-elle française ?

Mayotte fait partie d'un archipel uni par des traits culturels, une langue, une religion (l'islam) et une histoire en commun, mais coupé en deux par une frontière du fait qu'elle est restée française, puis devenue département, et région européenne «ultra-périphérique». Les trois autres îles forment l'Union des Comores, un pays indépendant qui revendique Mayotte comme partie de son territoire national.

C'est pour des raisons géostratégiques que Mayotte (374 km², 300 000 habitants) est devenue française en 1841, La région est notamment un centre d'écoute et de surveillance du canal du Mozambique et une zone économique de 2,5 millions de km² au sein d'une zone maritime sous juridiction française de 17 millions de km². Les trois autres îles, qui formaient des royaumes séparés, sont colonisées en 1912. Au bout de 184 ans de colonialisme républicain, le peuple n'a toujours pas d'eau au bout d'une semaine. 77% de la population, vivant en dessous du seuil de pauvreté.

Mayotte, les Comores, la métropole : ambiguïtés d'une situation

(post)coloniale

La situation actuelle de Mayotte, n'est pas tombée du ciel. Ce fut un long abandon de la métropole; «En 2023 et 2024, des opérations de police massives ont été lancées pour lutter contre l'immigration clandestine, détruire les habitats illégaux et reconduire à la frontière des dizaines de milliers d'étrangers sans papiers venu, pour l'essentiel, des Comores voisines.

«L'indépendance des Comores se prépare dans les années 1970, après celle de Madagascar en 1960. Un groupe social spécifique à Mayotte n'a pas intérêt à l'indépendance et crée un mouvement pour «Mayotte française» : le référendum de 1974 soit adressé, non «aux populations» mais «à la population» des Comores » (1).

C'est le compte par île qui est retenu et 63,22 % des électeurs mahorais votent contre l'indépendance. Moins de deux ans plus tard, un deuxième référendum confirme à 98,83 % la réponse, les indépendantistes ayant été réduits au silence par des violences ou des menaces. En 2009, le statut de département d'outre-mer est accepté par référendum à 95,2 % par les Mahorais (61,37 % de votants) qui attendent toujours de meilleures conditions de vie Mayotte est le moins doté des départements d'outre-mer (DOM) avec un PIB par habitant 3,4 fois plus faible que celui de métropole mais près de 7 fois plus élevé que celui des Comores. Alors que certains Comoriens raillent ce que le journaliste Rémi Carayol appelle une « colonisation consentie » de la part des Mahorais, d'autres parmi les plus pauvres forment la principale main-d'œuvre de Mayotte dans l'agriculture, la pêche et le bâtiment, tout en restant tenus à l'écart des nouvelles ressources» (1).

Les Comoriens ballotés par le pouvoir colonial

« Les Anjouanais sont très pauvres et la France est à 2 pas. Le visa Balladur, qui depuis 1995 interdit aux Comoriens d'accéder à Mayotte sans visas, a fait 10 000 morts dans l'océan Indien entre Anjouan et Mayotte. Les Mahorais pensent que les Comoriens sont une menace et les Comoriens pensent être chez eux selon le droit international. On ne peut pas laisser cette situation perdurer : Pourquoi les Mahorais aujourd'hui ne veulent pas des Comores, au-delà de la haine qui est alimentée par les dirigeants politiques, Aujourd'hui les Mahorais se sentent insultés par la France, ils découvrent avec stupeur qu'ils ne sont rien. À eux de prendre leur destin en main comme le veulent les Antillais, la Nouvelle-Calédonie... Avant ce cyclone, Mayotte était déjà dévastée par la pauvreté, par le droit français qui souvent stipule, surtout pour la sécurité sociale, le fameux «sauf Mayotte». Comorien de Ngazidja, d'Anjouan, de Mohéli ou de Mayotte, nous ne sommes qu'un et avons les mêmes ancêtres»(2)

Le piège diabolique : le vote île par île disloque les Comores

Le feuilleton de Mayotte mérite d'être raconté en ce qu'il contient de coups tordus, de racisme de barbouzes tout ceci pour séparer Mayotte des autres Iles. :

«Le 22 décembre 1974, les Comoriennes sont appelées à se prononcer sur leur avenir au sein ou hors de la République française. La quasi-totalité opte pour l'indépendance, mais à Mayotte c'est le «non» qui l'emporte. Contrairement aux promesses de l'exécutif, la France décide de prendre en compte les résultats île par île, et acte ainsi la dislocation de l'archipel».(3)

« Comme Djibouti, les Comores n'avaient pas profité de la vague des indépendances qui avait touché les colonies africaines de la France en 1960. Mais la question de la décolonisation se posait depuis plusieurs années, et le scénario d'une indépendance était devenu inéluctable à la fin des années 1960. Sauf à Mayotte, où un mouvement profrançais avait émergé quelques années plus tôt. Ce 22 décembre 1974, la question est de savoir si «les populations des Comores souhaitent choisir l'indépendance ou demeurer au sein de la République française». Les résultats sont sans surprise : plus de 99% des Grand-Comoriens, des Anjouanais et des Mohéliens votent pour l'indépendance . À Mayotte, où la campagne a été marquée par de nombreux heurts entre les partisans de «Mayotte française» (les «soroda») et les indépendantistes (les «serrer-la-main»), Lors de ce scrutin, des actes de violence sont recensés de part et d'autre. Quoi qu'il en soit, selon le décompte total, 94,56% des Comoriens sont favorables à l'indépendance. Or ce n'est pas ce résultat global que la France va prendre en compte, mais les votes île par île, malgré la promesse de Valéry Giscard d'Estaing »(3).

«Mais, entre-temps, poursuit l'auteur les parlementaires français ont changé le cours de l'Histoire. Pendant des mois, les députés et les sénateurs ont été intoxiqués par les séparatistes mahorais. Les Mahorais, affirment ces derniers, n'ont rien à voir avec les Comoriens, ils ne parlent pas la même langue, n'ont pas la même religion, ne partagent pas la même histoire □ un révisionnisme qui perdure. Avec leurs alliés de L'Action française, un mouvement royaliste d'inspiration maurrassienne, nostalgique d'un Empire qui s'est délité depuis la Seconde Guerre mondiale, ils affirment même que si la France «abandonne» les Mahorais, ils seront victimes d'un «génocide».» (3)

L'intoxication de l'extrême droite qui annule le vote

On croit vivre une situation à la Naeglen en Algérie. ! tant il y a de similitude entre les alversations !

« Le mouvement d'extrême droite multiplie les initiatives : conférences de presse, articles dans son journal, Et ce travail de sape finit par payer Lorsque la question de la consultation des Comoriens est abordée à l'Assemblée nationale le 17 octobre 1974, le rapporteur de la loi, Charles Magaud, reprend à son compte leur propagande :Alors que les populations des autres îles sont en majorité musulmanes et que les Arabes y constituent le groupe ethnique le plus important, à Mayotte prédomine une population d'origine malgache et, pour une large part, catholique. Tous les éléments d'un particularisme local sont donc réunis dans cette île»(3).

«Dans sa présentation, le secrétaire d'État aux Dom-Tom (Départements et Territoires d'outremer), Olivier Stirn, soutient le projet d'une coopération étroite entre la France et les futures Comores indépendantes, sur le modèle de ce qui a été fait ailleurs sur le continent. Il promeut «l'indépendance dans la coopération» l'autre nom de la Françafrique. Les motivations du gouvernement sont claires : accorder l'indépendance à l'ensemble de l'archipel pour mieux la confisquer en prenant soin de choisir les dirigeants du futur État qui lui seront favorables. Autrement dit, faire des Comores un satellite fidèle, à l'exemple du Gabon C'est aussi ce que défend Jacques Foccart, l'ancien secrétaire général de l'Élysée et le «Monsieur Afrique» de Charles de Gaulle et de Georges Pompidou : Le plan du gouvernement de Jacques Chirac est limpide. Le député centriste Max Lejeune qui est favorable à la prise en compte du vote des Mahorais, s'en émeut. » (3)

« Il ose employer le terme de «néocolonialisme». Les socialistes et les radicaux s'opposent au vote île par île. «On ne crée pas impunément des singularités territoriales», mais nous voulons que ceux qui veulent rester français puissent le faire», arguent-ils. Parmi ces députés figure Jacques Soustelle, un fervent partisan de l'Algérie française qui a soutenu l'Organisation de l'armée secrète (OAS)»(3). «Par-delà leurs divergences d'options politiques, des hommes ont agi dans le même sens», se réjouira plus tard celui qui, au sein de L'Action française, a soutenu le combat pour «Mayotte française» (Pierre Pujo)

« Des figures du gaullisme ont appuyé les revendications séparatistes, parmi lesquelles Pierre Messmer et Michel Debré. L'enjeu stratégique est dans toutes les têtes. L'armée française, qui a été chassée de Madagascar en 1973 (elle y disposait d'une base importante à Diégo-Suarez), milite elle aussi pour garder une position dans le canal du Mozambique. Pour les militaires, il est vital que la France conserve des positions dans cette zone stratégique. À l'époque, 50% de la consommation européenne de pétrole brut transite par le canal du Mozambique □ soit un flux quotidien de 75 000 tonnes de pétrole...» (3)

Au Sénat, Baudouin de Hauteclocque propose donc de prendre en compte le vote «des» populations, et non plus de «la» population. Les résultats de la consultation seront donc examinés île par île, et non dans leur globalité. À Moroni, cette loi, qui va dans le sens des séparatistes, est jugée inacceptable. Selon Ahmed Abdallah, le principal dirigeant politique du territoire, elle remet en cause les accords signés en juin 1973, qui prévoyaient l'indépendance globale de l'archipel dans un délai de cinq ans.

« Le 6 juillet 1975, Abdallah, poussé par les mouvements anticoloniaux proclame unilatéralement l'indépendance des Comores. Dans leur île, les députés mahorais se placent sous l'autorité de Paris et organisent un putsch : le 21 juillet, le préfet nommé par le gouvernement comorien est démis de ses fonctions ; Younoussa Bamana, une figure du mouvement des «sorodas», est proclamé préfet sans que les autorités françaises s'y opposent. La séparation est actée. Elle sera condamnée à vingt reprises par l'Organisation des Nations unies » (3).

L'indépendance confisquée des Comores

L'union des Comores est un État indépendant d'Afrique australe composé de trois îles situées dans le nord du canal du Mozambique, un espace maritime de l'océan Indien. Le pays a pour capitale Moroni, pour langues officielles le comorien (shikomor), parlé par 96,9 % de la population⁷, le français et l'arabe, et pour monnaie le franc comorien. L'union des Comores est membre de la Ligue arabe, de l'Organisation de la coopération islamique, les Comores ont obtenu leur indépendance le 6 juillet 1975" (4)

« La Constitution comorienne identifie l'union des Comores à l'archipel des Comores, composé de quatre îles : Grande Comore, Mohéli (Mwali), Anjouan (Ndzuwani) et Mayotte (Maoré), cette dernière île ayant cependant décidé par référendum de rester française lors du processus de décolonisation. Cette scission des Comores a été dénoncée par l'Assemblée générale des Nations unies jusque dans les années 1990, et l'État comorien revendique toujours son autorité sur Mayotte, malgré la confirmation du choix du peuple mahorais par plusieurs autres référendums, qui ont mené à son accession au statut de département français en 2011». (4)

Les barbouzes à l'œuvre pour imposer le fat accompli

(,,,) Face au refus français de reconnaître l'île de Mayotte comme un territoire comorien, le président du Conseil des Comores, Ahmed Abdallah Abderamane, proclame unilatéralement l'indépendance de l'ensemble de l'archipel, le 6 juillet 1975. Il est renversé un mois plus tard par l'opposition de gauche emmenée par Ali Soilih, favorable à de meilleures relations avec la France. Le mercenaire français Bob Denard, avec l'aval de Paris, débarque ensuite pour capturer Ahmed Abdallah Abderamane, qui s'était réfugié sur son île d'Anjouan. Au pouvoir, Ali Soilih met en place une politique socialiste et réclame à son tour que la France restitue Mayotte »(4) .

De nouveau missionné par les services de renseignement français, le SDECE, Bob Denard organise un nouveau coup d'État visant cette fois à réinstaller Ahmed Abdallah Abderamane, mieux disposé à l'égard de la France depuis son exil dans la métropole. Ali Soilih est capturé le 13 mai 1978 et exécuté quelques semaines plus tard. Pendant les dix années qui suivent, Bob Denard sert comme premier conseiller Abdallah Abderamane ; surnommé le «vice-roi des Comores», il est parfois considéré comme le véritable homme fort du régime» (4).

Macron fragilisé par des propos controversés à Mayotte

En déplacement dans l'archipel français de l'océan Indien dévasté par le cyclone Chido, le chef de l'État s'est emporté au milieu d'une foule qui le prenait à partie.

«Vous êtes contents d'être en France».

Parce que «Si ce n'était pas la France vous seriez 10 000 fois plus dans la merde !», s'est-il époumoné pour se faire entendre face aux cris «Macron démission». «Un président ne peut pas dire ça. Dans quel autre territoire français, le président sermonnerait nos concitoyens en leur demandant de bien vouloir arrêter de se plaindre de leur tragédie puisqu'ils ont déjà la chance d'être Français», a réagi sur le réseau social X le patron des socialistes, Olivier Faure. Emmanuel Macron a lui expliqué vendredi que la foule hostile était notamment composée de «militants politiques du RN», le parti d'extrême droite de Marine Le Pen, comme pour expliquer la vigueur de l'échange. Sur place, il a défendu un autre trait de sa personnalité, celui d'«aller au contact» de compatriotes en colère, sans se «planquer». (5)

Pour Philippe Moreau Chevrolet, professeur en communication, le chef de l'État aime ainsi aller «dans le rapport de force» avec «la petite phrase pour dominer l'échange quitte à abîmer encore davantage son image déjà autoritaire».

«A Mayotte Emmanuel Macron a annoncé qu'il voulait «renforcer la lutte contre l'immigration clandestine». Officiellement, 31 morts et quelque 2 500 blessés ont été recensés. Les Comores ont exprimé leur disponibilité à «envoyer de l'eau et des vivres» pour aider ses «frères et sœurs de Mayotte». «Ce drame humain est d'abord comorien. Nous n'avons pas d'autres choix que d'être solidaires», souligne le porte-parole de la présidence. Dès le 16 décembre, les Comores ont annoncé que le pays était en deuil national pour une semaine, soit sept jours avant la France. Le vote de 1974 n'est pas reconnu par les Nations unies, qui considèrent que Paris ne respecte pas l'unité et l'intégrité territoriale des Comores. La France a été condamnée à plus de 20 reprises par l'Assemblée générale de l'ONU en cinquante ans» (6).

Mayotte, à qui la faute

Dans toutes ces avanies structurelles, Mayotte abandonné par la métropole, reçoit de plein fouet le cyclone Chido .Le vendredi 13 décembre 2024, écrit Magali Reghezza la France semble plongée dans un état de sidération. La recherche des responsabilités, qui devient très vite une chasse au bouc-émissaire, est désespérément banale. Plusieurs hypothèses ont été proposées par Magali Reghezza. Elle liste cinq fautes dont elle montre les limites D'abord La faute au réchauffement climatique. Au lendemain de la catastrophe, et avant même la parution des études d'attribution, des voix se sont élevées pour faire de Chido un effet du changement climatique. C'est ensuite la faute aux victimes depuis plusieurs années monte un discours qui impute aux victimes la responsabilité de leur sort » (7).

Certains commentateurs médiatiques l'ont poussé jusqu'à l'abjection en expliquant que certaines l'avaient bien cherché, Citant La faute à l'immigration ; elle écrit qu'au cours des quarante dernières années, Mayotte a connu une très forte croissance démographique, les migrants viennent, pour l'essentiel, des îles voisines, L'immigration clandestine est à l'origine de fortes tensions sociales au sein de l'archipel. Les migrants en situation irrégulière cumulent les facteurs de vulnérabilité. La grande pauvreté, aggravée par l'absence de travail formel et l'irrégularité de leurs revenus, les contraint à gagner les bidonvilles. (7)

L'auteure fait appel ensuite, à la faute au racisme :>>

Ainsi, écrit-elle en faisant du racisme le déterminant de la catastrophe, on confond la cause et la conséquence. La vulnérabilité s'enracine dans les inégalités de développement» Elle cite enfin la colonisation Pour elle « La compréhension de la vulnérabilité s'est enrichie des apports des courants post-coloniaux, qui ont montré la construction historique de certains mécanismes générateurs d'inégalités. Par conséquent, lire la trajectoire de vulnérabilité de l'archipel au seul prisme de la colonisation revient à nier les choix des Mahorais et les étapes qui ont accompagné l'indépendance du territoire». (7)

«Alors, conclut-elle à qui la faute ? Chaque désastre écrit elle, est devenu une opportunité pour faire triompher ses valeurs, son idéologie et ses convictions, quitte à se livrer parfois à une instrumentalisation écoeurante. Plaquer coûte que coûte des cadres interprétatifs théoriques sur des situations singulières est la meilleure façon de s'interdire de comprendre la fabrique des vulnérabilités et d'agir efficacement. C'est assigner les vulnérables à leur condition de victimes et les condamner à subir encore et encore des crises». (7)

Conclusion

Il y a une étrange similitude entre le calvaire de Mayotte et celui de l'Algérie colonisée : Le vote diabolique île par île malgré la promesse de **Giscard d'Estaing** est un parjure. On y retrouve le même scénario en Algérie en citant à titre d'exemple le reniement de la parole donnée comme ce fut d'abord le parjure de Bourmont le 5 juillet 1830 qui promettait aux Algériens qu'il ne toucherait à leur religion. Vingt ans après l'occupation sauvage il ne restait plus que quelques mosquées sur la centaine initiale. Ce fut ensuite le cas de la promesse faite à l'Emir d'aller en Turquie (Brousse). Le bateau transportant l'Emir et sa famille est détournée sur Toulon ou l'Emir fut prisonnier plusieurs années.

Une autre vilénie pour forcer Mayotte à rester française on use de toutes les combines notamment celles de mobiliser des femmes «les chatouilleuses» [argument repris par le premier ministre Bayrou pour oser leur engagement] pour empêcher leur maris de voter pour l'indépendance de l'île aidées en cela par un parti d'extrême droite local. Cela nous rappelle la manifestation par les colons extrémistes organisée pour dévoiler les femmes qui brûlent leurs Haïks et crient Algérie Française. Enfin toujours dans le même ordre, la menace de partition de l'Algérie pour créer une région pour les pieds noirs n'a pas réussi pas plus d'ailleurs que la tentative de séparer le Sahara de l'Algérie ? Il se trouve encore en 2024 des alépo-algériens qui pour une visibilité hexagonale et quelques dollars de plus larguent les amarres avec l'alma mater et militent pour une partition de l'Algérie

Enfin et pour conclure, la colonisation fut sanguinaire tragique et assumée par une France coloniale qui met en œuvre les pires combines pour arriver à ses fins. Les barbouzes de Bob Denard qui font et défont des gouvernements faibles sont financés par une France qui n'a respecté aucune des 20 résolutions de l'ONU condamnant la partition des îles Comores. Que vaut en définitive la parole d'homme d'Etat si elle n'est pas bridée par un code éthique voire moral ! Le néocolonialisme sans état d'âme a encore de beaux jours devant lui, ainsi va le Monde.

Professeur Chems Eddine Chitour

Ecole Polytechnique Alger (1925-2025)

Notes

1. Sophie Blanchy Gaspard Salatko :

<https://theconversation.com/mayotte-les-comores-la-metropole-ambigu-tes-dune-situation-post-coloniale-206004>, le 21 décembre, 2024

2. Said Moussa : <https://reseauinternational.net/mayotte-comores-un-debat-eternel/>, 22 décembre 2024

3, Rémi Carayol : <https://reseauinternational.net/il-y-a-50-ans-la-dislocation-des-comores-ile-par-ile/> 21 décembre 2024

4. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Comores_\(pays\)#:](https://fr.wikipedia.org/wiki/Comores_(pays)#:) .,

5. <https://www.ledevoir.com/monde/826637/macron-fragilise-propos-controverses-mayotte> 20 décembre

6. Victor Avendaño

https://www.lemonde.fr/afrique/article/2024/12/20/le-cyclone-chido-reveille-les-tensions-entre-la-france-et-les-comores_6458668_3212.html?

7. Magali Reghezza <https://bonpote.com/mayotte-a-qui-la-faute/> 22 12 2024

Article des references : Chems Eddine Chitour :

<https://www.lequotidien-oran.com/index.php?news=5334869>

Articles Par : [Chems Eddine Chitour](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca